

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par :Astride ERMAN

Tél.: 03 87 34 33 22

Fax: 03 87 34 34 19

Mél: astride.erman@moselle.gouv.fr

Réf. :

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation

d'un puits sur la commune de SERVIGNY-LES-

RAVILLE

Accord avant le délai de 2 mois

Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Metz, le 1er février 2013

Monsieur le Maire

de SERVIGNY-LES-RAVILLE

Mairie

57530 - SERVIGNY-LES-RAVILLE

Monsieur le Maire.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> > la réalisation d'un puits pour l'alimentation du bétail sur la commune de SERVIGNY-LES-RAVILLE

Ce dossier a été déposé par : l'EARL du Coteau - M. BECKER Eric

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «récépissé de déclaration n° 57-2012-00168 en date du 14 décembre 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGEE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER